



La police municipale vous propose l'opération  
« tranquillité vacances »

### **Qu'est-ce que « l'Opération Tranquillité Vacances »**


Si vous envisagez de vous absenter de votre domicile pour profiter de quelques jours de vacances, vous pouvez le signaler à la police municipale en complétant **l'imprimé ci-joint**, faire votre demande sur le site **servicepublic.fr** ou télécharger le formulaire sur le site la ville de Le Barp.

Pendant votre absence, des patrouilles de la police municipale passeront surveiller votre domicile. Cette opération fonctionne toute l'année.

Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes : **Pensez à verrouiller** vos portes et fenêtre, à fermer vos volets et votre portail.

**Placez en lieu sûr** et éloignés l'accès à vos bijoux, moyens de paiement et clés de voiture.

**En cas d'absence durable**, votre domicile doit paraître habité. Demander à une personne de confiance de relever votre courrier, d'ouvrir vos volets dans la journée.

 05.57.71.98.55  
policemunicipale@lebarp.fr



Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

 : .....  : .....

Désirant bénéficier de l'opération « Tranquillité Vacances », je vous informe que mon domicile sera inoccupé :

Du ..... Au .....

En mon absence et en cas de besoin, vous pourrez vous adresser auprès de :

Mr Ou Mme .....

Demeurant : .....

.....

.....

 : .....  : .....

Date : ..... Signature :